

ASECNA

---

65<sup>ème</sup> REUNION DU COMITE DES MINISTRES

---

Session en visioconférence, 30 juillet 2020

---

## COMMUNIQUE FINAL

Le Comité des Ministres de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) a tenu sa 65<sup>ème</sup> Réunion ordinaire par visioconférence à Cotonou, République du Bénin le 30 juillet 2020.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur **Abdoulaye BIO TCHANÉ**, Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement du Bénin.

Dans son discours, il a insisté sur l'impact négatif de la pandémie de la COVID 19 sur le transport aérien en général et sur les pertes de recettes engendrées par une telle situation pour l'ASECNA. Il a exhorté le Comité des Ministres à accompagner l'Agence pour la recherche des solutions idoines pour atténuer l'impact de cette pandémie sur le fonctionnement de l'Agence et sur ses performances. Il a rappelé l'attachement des Etats à cet instrument communautaire qui doit être l'un des piliers de la mise en œuvre du Marché Unique du Transport Aérien en Afrique lancé par l'Union Africaine en janvier 2018 à Addis-Abeba.

Auparavant, Monsieur **Hervé Yves HEHOMEY**, Ministre des Infrastructures et des Transports du Bénin a souhaité la bienvenue à la délégation qui a fait le déplacement à Cotonou et remercié ses collègues pour leur participation à cette réunion par visioconférence.

Monsieur **Jorge Pereira MANDINGA**, Ministre des Transports et Communications de Guinée Bissau, Président du Comité des Ministres sortant a fait le bilan des activités menées par l'ASECNA durant son mandat.

Il a mis en exergue le basculement au guidage radar qui est effectif dans tous les centres ASECNA depuis août 2019. Ainsi 20 ans après la mise en œuvre des moyens de surveillance de dernière génération pour la gestion du trafic aérien, CNS/ ATM, l'Agence vient d'amorcer un nouveau pas décisif vers l'amélioration de ses prestations au profit de ses usagers de l'air.

La mise en œuvre du guidage radar a été le socle pour le lancement depuis le 1er janvier 2020 par l'ASECNA d'une technologie encore plus révolutionnaire. Il s'agit de la visualisation du trafic aérien par satellite dans l'ensemble des seize millions de km2 géré par l'ASECNA grâce à la technologie ADS B (Automatic Dependent Surveillance-Broadcast). Cette technologie permettra de renforcer la sécurité dans les espaces



ASECNA, d'accroître la capacité de l'espace, d'écourter les temps de vol des avions et de faciliter les opérations de recherche en cas de besoin.

Il y a quelques semaines, le Conseil de l'OACI a octroyé à l'ASECNA le code PRN pour la navigation par satellites, consacrant ainsi l'entrée de l'Agence dans le club fermé de fournisseurs de services GNSS.

Mais cette année est marquée également par la pandémie de la COVID 19 qui a fortement affecté les ressources de l'Agence, remettant ainsi en cause la mise en œuvre de certains projets importants.

Le Président Comité des Ministres a aussi insisté sur la nécessité d'accompagner l'ASECNA pour atténuer l'impact de la pandémie de COVID 19.

A l'issue de ce discours, **M. Jorge MANDINGA** a passé les charges de nouveau Président du Comité des Ministres de l'ASECNA à son collègue du Bénin, Monsieur **Hervé Yves HEHOMEY**, Ministre des Infrastructures et des Transports.

A l'issue de ses travaux, le Comité a pris huit résolutions concernant notamment :

**Au titre du rapport du Président du Conseil d'Administration**, le Comité des Ministres a approuvé les rapports des Présidents, sortant et entrant, en demandant qu'un suivi soit apporté aux recommandations du PCA sortant, M. DESMAZIERES, au terme de son mandat de trois (3) ans et quatre (4) mois.

**Au titre du rapport annuel du Directeur Général et de l'état de mise en œuvre de sa lettre de mission**, le Comité des Ministres a approuvé le rapport du Directeur général pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 30 juin 2020 en notant que, selon les indicateurs de performance, mesurés au 31 décembre 2019 et au 30 juin 2020, les objectifs cibles fixés par la lettre de mission du Directeur général sont atteints ;

**Au titre de l'impact de la pandémie de coronavirus (COVID-19) sur le fonctionnement de l'Agence et perspectives**, le Comité des Ministres a pris note des dispositions prises par le Directeur général et le Conseil d'Administration extraordinaire du 4 juin pour permettre à l'Agence de fonctionner dans le contexte de la pandémie de coronavirus (COVID-19), en particulier avec l'adoption d'un collectif budgétaire concernant le fonctionnement et les investissements, et recommandé une évaluation fine et réactive des différents scénarios de reprise du trafic aérien et de leur impact sur le fonctionnement de l'Agence, de façon à ce que l'impact de la crise sur la situation financière de l'Agence ne réduise en aucun cas les services de sécurité de la navigation aérienne fournis par l'Agence ;

**Au titre du processus de désignation du Directeur général**, le Comité des Ministres a pris la décision que la réunion extraordinaire du Comité des Ministres à cet effet se tiendra au siège de l'ASECNA, à Dakar, le 14 septembre 2020.

A l'issue de ses travaux, le Comité des Ministres a adressé ses plus vifs remerciements à son **Excellence Patrice TALON**, Président de la République, au Gouvernement et au peuple béninois pour la parfaite organisation de cette session.

Fait à Cotonou, le 30 juillet 2020

Le Comité des Ministres de l'ASECNA

